

COMMUNIQUE

Le nœud gordien ou le tonneau des Danaïdes ?

Ce jeudi 24 janvier, les personnels de la MGIEN-Versailles, soutenus par l'Intersyndicale, ont manifesté leur colère et leur profonde inquiétude devant les grilles du rectorat de Versailles.

Une délégation a été reçue par le secrétaire général du rectorat qui a écouté les arguments de l'Intersyndicale en faveur de la mise de la CPIF aux concours réservés.

Une fois de plus, il appert que les personnels contractuels et titulaires de la MGI sont des *outlaws*, non pas qu'ils aient choisi le grand banditisme pour en vivre mais parce que l'institution scolaire elle-même établit, pour diverses raisons, des secteurs relevant d'elle dans le **NON DROIT : NON DROIT** à l'emploi durable, **NON DROIT** aux mutations, **NON DROIT** à l'inspection et au suivi de carrière, **NON DROIT** aux concours réservés... Ce qui impose aux personnels de la MGI d'être toujours **sur le pied de guerre pour défendre leur métier et les élèves en grande difficulté, très grande difficulté, qu'ils aident et réinsèrent dans le cursus de la formation initiale grâce à leur métier** justement : celui de la Coordination Pédagogique et de l'Ingénierie de Formation que le ministère de l'Education Nationale et sa DGRH méprisent superbement !

Certes, les enseignants-coordonateurs contractuels peuvent tenter un concours réservé dans une autre matière, pourvu qu'elle soit « académique » ! S'ils sont reçus, donc titularisés, ils iront enseigner cette matière « académique » dans un lycée ou un collège ; eux et leur pratique du métier seront perdus pour la MGIEN qui, pour faire face aux afflux des jeunes décrocheurs, recrutera de nouveaux contractuels en CDD qui devront se battre pour obtenir des CDI, puis, dans quelques années, pour faire ouvrir des concours réservés destinés à résorber la précarité ... et qui leur seront une nouvelle fois fermés !

Où est le droit républicain ? Où est l'égalité des droits proclamée par la République ?

A l'heure où le ministre de l'Education Nationale prétend refonder l'Ecole de la République sur laquelle le Chef de l'Etat a l'ambition de refonder la République elle-même - pas moins !-, à l'heure où **la lutte contre le décrochage scolaire est affichée comme priorité nationale** et que, pour en faire une victoire, la MGIEN est puissamment sollicitée, les services rectoraux répondent qu'ils n'en peuvent mais, tandis que le ministre de l'Education Nationale et le Premier Ministre ne répondent rien du tout !

Soyons juste : François HOLLANDE a fait écrire par son chef de cabinet, en réponse à un courrier de la secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence, qu'il avait « *pris connaissance avec attention de [ses] préoccupations concernant l'intégration de la*

Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation (CPIF) au sein du dispositif d'organisation des concours spécifiques ouverts aux personnels enseignants précaires de l'éducation nationale ».

Que va faire le Président de la République alors que du rectorat au ministère, en passant par sa DGRH et Matignon, le silence répond aux questions ?

Remplacera-t-il le tonneau troué des Danaïdes par un baril à pétrole en bon acier non fissuré ?

Ou tranchera-t-il le nœud gordien avec la puissante lame du bon sens et du **DROIT REPUBLICAIN** ?

Paris, le 24 janvier 2013

La secrétaire générale